

Délégée Académique à la vie lycéenne et collégienne

En tant que conseillère technique du recteur : assurer un rôle de conseil, de coordination, de formation et de développement académique de la culture démocratique, à travers la vie lycéenne et collégienne.

S'appuyer sur des indicateurs pour proposer une stratégie de politique académique au recteur relative à la VL-VC qui s'inscrit dans le projet académique.

Organiser et dynamiser la vie lycéenne et collégienne au sein de l'académie

- Organiser et contribuer à la mise en œuvre des élections lycéennes et collégiennes (CVC, CVL, CAVL, CNVL, CSE)
- Concevoir et animer des actions de formation à destination des élèves élus (CAVL, VP CVL, éco-délégués)
- Organiser, préparer et animer les réunions du conseil académique de la vie lycéenne et les séminaires de vie lycéenne
- Coordonner le réseau des référents vie lycéenne et collégienne, avec l'appui de chargés de mission, et concevoir et animer des actions de formation afin de créer un maillage territorial qui permet d'assurer la continuité de la politique éducative menée.
- Développer la communication entre les élus lycéens et collégiens
- S'appuyer sur un réseau de partenaires internes (corps d'inspections, référents et services académiques, pilotes des réseaux d'éducation) et externes (associatifs et collectivités territoriales).
- Participer à la gestion d'un fonds de vie lycéenne pour soutenir et développer les projets portés par les élèves, et organiser le fonctionnement du CAVL
- Valoriser les projets portés par les élèves et les actions relatives à la démocratie solaire

Promouvoir la culture démocratique et l'engagement des élèves au sein de l'académie

- Développer une politique de formation académique inter-catégorielle pour développer la culture démocratique et faire reconnaître l'engagement des élèves, notamment des élus CVC, CVL, CAVL et CNVL
- Faire reconnaître et prendre en compte l'acquisition de compétences par les élus dans leur parcours scolaire sur tous les champs pédagogiques et éducatifs associés.
- Développer l'entraide entre élèves en impliquant les élèves élus
- Participer aux comités de pilotage académiques et associer les élèves élus aux groupes de travail : GT laïcité et valeurs de la République, lutte contre la grande pauvreté, lutte contre le harcèlement, lutte contre les violences et les discriminations, suivi des réformes, COPIL EDD...
- Accompagner ou représenter le recteur pour dynamiser, fédérer, valoriser des actions et des événements.
- Contribuer à développer des pratiques innovantes sur l'engagement et la culture démocratique

Participer à la vie lycéenne et collégienne au niveau national

- Contribuer activement aux travaux du groupe des DAVLC en lien avec le DNVLC
- Participer à l'encadrement et aux travaux du CNVL
- Organiser la consultation des élus au niveau académique et la représentation de l'académie dans le cadre des consultations nationales des élus par le ministre.